

Comment gaspiller l'argent de la Ville

Après plus de deux ans de conflit, vendredi 31 mai 2019, le Tribunal Administratif a rendu son verdict dans l'affaire opposant le Canoë Kayak Lagny à la Municipalité : notre Ville a été condamnée car selon le juge elle n'avait aucun droit de fermer le site qu'occupe le club depuis des décennies.

Un violent camouflet pour notre Maire et son Cabinet qui ont vainement tenté de noyer le poisson en publiant un communiqué de presse présentant le Club comme de vulgaires « squatteurs » et se justifiant par un mauvais choix de méthode.

Nous nous retenons au contraire différents points que ce communiqué tait soigneusement :

- La Ville devra rembourser 1 500€ de frais d'avocats à la partie adverse.

- Visiblement autour du Maire on a souvent des « problèmes de méthode »: il y a désormais l'affaire du CK Lagny, retoquée par le Tribunal, mais il y avait également eu précédemment l'affaire des places de parking sur les Bords de Marne, retoquée elle aussi par le Tribunal. On doit peut-être se dire à la Mairie que tout passe mais visiblement le Tribunal ne l'entend pas de cette oreille.

- Enfin, morale de toute cette histoire, les clubs latignaciens ne dorment certainement plus d'un sommeil tout à fait tranquille depuis cette affaire, craignant eux aussi les « problèmes de méthode ». Cela vaut bien tous les beaux discours.

Le Groupe Objectif Lagny
Email :
Contact@objectif-lagny.fr
Tel : 07 66 52 79 01
Blog : www.objectiflagny.fr

Rien ne sera possible sans vous

Mouvement local créé en septembre 2017, LEAD convie depuis bientôt 2 ans les Latignaciennes et les Latignaciens à venir aux réunions de travail interactif et aux « apéritifs citoyens » que nous organisons. Le but est de donner la parole au plus grand nombre pour élaborer ensemble un nouveau projet d'avenir pour notre ville et notre cadre de vie.

Depuis quelques mois, nous allons aussi à votre rencontre dans les différents quartiers. Le 16 mars, nous étions au centre commercial des Hauts-de-Lagny pour dialoguer avec les habitants de ce quartier. Le 11 mai, nous étions à Orly-Parc. Le 8 juin, c'était au tour des immeubles de Rothschild de nous recevoir.

Nous tenons ici à remercier publiquement les nombreux Latignaciens qui nous ont chaleureusement accueillis et nous ont consacré de leur temps. Grâce à eux, nous avons pu améliorer le diagnostic que nous faisons sur l'état réel de notre ville, notamment en matière d'insécurité et de mauvais état de certains immeubles sociaux. Nous avons aussi pu mesurer à quel point vous souhaitez une politique environnementale plus ambitieuse.

Dans les semaines et les mois qui viennent, nous continuerons à venir à votre rencontre et à vous proposer de travailler avec nous pour que notre ville devienne plus belle, plus humaine, plus démocratique, plus responsable...

*Vos élus de LEAD
à votre écoute :*
Jacques-Edouard GRÉE
& Marie SAILLIER
contact@lagny-lead.fr
www.lagny-lead.fr

Les Européennes ont révélé l'attachement des Français à la transition écologique. Les collectivités doivent plus encore s'engager sur cette voie. Outre le volet environnemental, c'est aussi le lien social et l'emploi qui sont concernés. AMAP, ateliers solidaires d'autoréparation de vélos, filière économique verte comme celle du Miscanthus en sont des exemples sur notre territoire.

Roger ROZOT